

Calendrier pour les éventuelles pré-orientations en SEGPA

La pré-orientation et l'orientation vers les enseignements adaptés requièrent [...] une grande vigilance de la part de tous les acteurs. Il convient de rappeler que la pré-orientation et l'orientation vers les enseignements adaptés ne constituent ni une réponse à des difficultés de comportement, ni une réponse à des difficultés directement liées à la maîtrise de la langue française, mais une réponse à «des élèves présentant **des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien**. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du **cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)** et présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues au cycle de consolidation.»

04/12/2020 - Orientation des élèves vers les enseignements généraux et professionnels adaptés du second degré - L'inspecteur d'Académie – directeur académique des services de l'Éducation nationale

Prévisions pour 2022-2023

-Période 1 : Septembre-octobre

- °Arrivée au RASED des demandes d'aide pour le **03/10 au plus tard**
- °Evaluation scolaire standardisée la semaine du 10/10 : passation gérée par les psyEN
- °Réunion RASED le 17/10 pour l'analyse des évaluations de toute la circonscription

-Période 2 : Novembre-Décembre

- °Retour des résultats aux écoles le 08/11
- °Bilans psychologiques prévus à la suite de l'analyse en fonction des résultats aux évaluations scolaires

-Période 3 : Janvier-Février

- °Dans la semaine de la rentrée : passation des évaluations de la CDO-EA en charge des équipes d'école
- °REE à effectuer pour chaque situation ayant abouti à un bilan de la psychologue EN
- °Etude des demandes de pré-orientation par M. l'Inspecteur
- °Transmission des dossiers complets à la CDO-EA

-Périodes 4 et 5

- °Etude et décision d'orientation / commissions de la CDO-EA
- °Transmission des décisions aux familles
- °Décision d'affectation dans les collèges et transmission aux familles des affectations